

Natalia BALEATO

Bonjour à toutes et à tous. Je remercie votre collectif de me donner la parole pour mettre à l'endroit l'histoire de Baby-Loup. Vous connaissez notre existence, pour la plupart d'entre vous, à partir de l'affaire du voile.

Cependant, Baby-Loup a toute une histoire : elle a été créée en 1990, avec un profond engagement pour l'autonomie des femmes, offrant un mode d'accueil des enfants adapté aux besoins réels des familles. Notre action s'est inscrite dans le champ de la petite enfance avec l'objectif d'œuvrer en faveur de la prévention précoce pour la primo enfance.

Située à 30 kilomètres de Paris, Chanteloup-les-Vignes était, à la date de la création de Baby-Loup une ville de 10.000 habitants de 64 nationalités différentes, avec 7.600 habitants qui se retrouvaient dans l'habitat social où la crise économique des années 85 avait fait des ravages.

Les femmes, arrivées en France grâce à une politique de regroupement familial, ont trouvé une ville toute neuve pour les accueillir : une dizaine de barres d'immeubles plantées au milieu d'un champ, sans moyens de transport, le commerce le plus proche étant à 4 kilomètres, pas de bibliothèque, pas de piscine (il en a été de même jusqu'à notre départ en 2013). Dans un tel contexte, ces femmes qui ne maîtrisaient pas la langue française, sans métier et avec un faible niveau scolaire n'avaient aucun moyen de s'intégrer.

Baby-Loup est une crèche qui fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 avec la forte intention de contribuer à l'autonomie des femmes, quel que soit leur choix de vie. Car, nous savons tous que pour obtenir l'autonomie et s'y maintenir, il faut absolument avoir un lieu où confier ses enfants en toute sécurité.

C'est ainsi qu'à partir de 1987, j'accompagne une poignée des femmes du quartier de La Noë, dans un projet de création d'un mode d'accueil de la petite enfance adapté à leurs besoins, elles-mêmes étant confrontées à des emplois précaires, à des horaires morcelés et/ou décalés... quand seul un travail de ménage n'importe où dans le grand Paris leur était réservé.

Baby-Loup, ouvre ses portes en 91. Six femmes, moteur du projet, sont embauchées et formées aux métiers de la petite enfance. Ainsi, elles vont consolider et pérenniser leur propre autonomie et d'autre part elles seront toujours disponibles pour accueillir les enfants d'autres femmes pour que, à leur tour, celles-ci puissent obtenir un emploi, assister aux cours d'alphabétisation, obtenir un permis de conduire ou simplement sillonner les agences d'emploi et/ ou d'intérim.

En parallèle, un travail titanesque devait être fourni par les équipes pour convaincre les institutions, les services de tutelle et même les professionnels de la petite enfance des besoins réels des familles et de l'obligation pour les professionnels de la petite enfance de changer leurs pratiques.

Pendant la décennie, le projet s'installe normalement, autant dans le quartier qu'avec les institutions puisque la pertinence du projet Baby Loup n'était plus à démontrer...

(au point que notre nom a été utilisé à partir de 2003 pour désigner des crèches qui sont des entreprises privées appelées Babilou).

Au début des années 2000, après presque 10 ans d'existence, nous avons commencé à ressentir le fait religieux dans la ville.

Le premier incident s'est présenté avec des parents Témoins de Jéhovah. Ces parents ont exigé des professionnelles que leurs enfants ne participent pas aux activités festives, comme par exemple les fêtes d'anniversaire, les fêtes de la musique. Notre association qui œuvre dans un esprit **d'inclusion**, dont les mots clés sont « solidarité », « équité de traitement », « égalité des chances et d'opportunités », s'est trouvée devant des demandes **d'exclusion des enfants**, exigées cette fois-ci par leurs propres parents !

Par la suite, des revendications sur le contenu des repas ont concerné non seulement des familles de confession musulmane mais aussi d'autres familles qui demandaient par exemple de retirer de l'alimentation le bœuf... Ces exigences sont petit à petit devenues notre quotidien.

C'est en nous appuyant sur notre règlement intérieur, qui existe depuis le premier jour d'ouverture de la structure, que nous avons pu, avec beaucoup de patience et de pédagogie, résister et maintenir notre action dans une cohabitation pacifique.

Nous défendons donc nos principes de travail, nos valeurs vis-à-vis des enfants, en appliquant avec fermeté le règlement intérieur, mais en restant à l'écoute des familles et en leur rendant un service permanent, ce qui nous a permis de nous maintenir dans un paysage local qui pourtant changeait à vue d'œil, sans que personne veuille y prêter vraiment attention.

Nous n'avons pas manqué d'informer les responsables politiques locaux et départementaux, du mal-être des habitants et de tous les symptômes et manifestations car, à notre sens, l'ensemble des dérives représentait un cadre inquiétant... Hélas, sans trop de succès

Baby-Loup, par rapport à ses collaborateurs, s'imposait le même principe que par rapport à son public : l'insertion des femmes du quartier.

La seule diplômée à l'ouverture de la crèche c'était moi-même. Le reste du personnel était des femmes du quartier sans formation préalable. Après toutes ces années, 35 femmes ont obtenu avec Baby-Loup un diplôme « Petite Enfance » ou une qualification professionnelle reconnue (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, secrétaires, cuisinières...)

Au cours de cette Université d'été, j'ai bien entendu comment la pression locale fait que les femmes se soustraient de la vie sociale et publique. C'est ainsi que certaines des femmes, formées avec Baby-Loup, ont bifurqué du chemin qu'elles-mêmes s'étaient tracé avec l'association.

La question qui revient sans cesse est, comment en est-on arrivé à la situation que l'on connaît ?

Dans le quartier, nous croisions des femmes qui, du jour au lendemain, se présentaient avec la tête couverte... En quelques mois leurs voiles s'allongeaient et

s'assombrissaient pour finalement les enfermer complètement. Déjà à partir des années 2000 des niqabs et burqas faisaient leur apparition dans le paysage local.

Mais, Baby Loup a toujours été une crèche ouverte au quartier, qui décloisonnait son mode de fonctionnement pour atteindre ses objectifs qui étaient clairs et ouvertement déclarés:

- Intégration par l'économie, maintien des parents dans l'emploi en faisant priorité aux femmes seules.
- Formation de femmes de quartier.
- Prévention première et précoce de jeunes enfants

Notre projet avait affiché, dès sa naissance, une action en faveur de l'émancipation des femmes. C'est notre environnement qui a changé, pas Baby-Loup.

Fin des années 90, je reçois un message téléphonique sur mon portable qui est très clair: « *Baby-Loup fait des réunions pour les femmes. C'est de la débauche pour ces femmes...Il faut que nous parlions* ».

C'était Karim, responsable d'une association locale. En effet, Baby-Loup avait créé, le vendredi soir, un lieu de paroles pour les mamans. Ce lieu était devenu rapidement un lieu de parole pour toutes les femmes du quartier... Nous avons fait encore mieux, en créant le « séminaire des femmes du quartier », auquel une vingtaine de femmes participait chaque année.

Dans ce lieu, on pouvait tout se dire et si on traitait des sujets aussi terre à terre que le sommeil des enfants, nous pouvions aussi parler de sexualité des femmes, des enfants et des jeunes... Des pédopsychiatres, des médecins, des sociologues, des éducatrices spécialisées, des professionnelles de tout le champ social ont accompagné nos séminaires.

Notre travail a commencé, petit à petit, à être mal vu. Certaines femmes fréquentant nos réunions se faisaient agresser verbalement par d'autres..., se faisaient accuser d'être de mauvaises musulmanes. Baby-Loup, à son tour, était accusée de « *débaucher les femmes* »

En 2004, la mosquée du quartier a convoqué des maris de femmes ayant participé à nos séminaires annuels, car « *les femmes avaient parlé de sexualité* ».

Le plus incroyable a été l'attitude des responsables politiques locaux. Nous recevons ainsi un appel : « *Qu'avez-vous fait dans cette réunion-là ?* »

Confrontées à des pressions d'un côté comme de l'autre, nous avons continué notre action sans nous laisser intimider, mais désormais rien ne nous a été épargné et malgré toutes nos alertes aux responsables de la ville, la situation s'est encore dégradée.

A partir de 2006, tous ces symptômes se sont encore amplifiés. Au sein de Baby-loup le personnel résiste mais nous sommes isolées par la ville et même par d'autres associations... Nous sommes mal vues, nous dérangeons. La ville se prétend médiatrice mais son seul message à notre égard est : « *Il faut faire le dos rond* »

Baby-Loup, bonne élève de la République, instrument d'émancipation des femmes, se trouve victime de diffamations multiples et accusée de discrimination. Désormais, nous travaillons sous des insultes quotidiennes, et cela ira *crescendo* et n'a pas cessé jusqu'à ce qu'on ait quitté la ville.

Au milieu de 2013, nous étions devant un triste choix : fermer définitivement l'association ou déménager. Nous n'avons pas fait le dos rond, comme tant de fois il nous a été demandé de le faire. Baby-Loup s'est résolue à déménager, les menaces étant explicites, réelles et sérieuses.

Michèle LOUP

Comment pouvez-vous expliquer la violence ?

Natalia BALEATO

La violence contre Baby-Loup s'est, tout au début, focalisée sur ma personne. Voiture fracturée, pneus crevés, appels téléphoniques... insultes dans la rue. Par la suite, d'autres professionnelles ont subi le même sort. La crèche a eu à deux reprises des vitres éclatées. Pendant la nuit l'interphone n'arrêtait pas de sonner. Parfois au bout du fil, des insultes et des menaces... Aucune de nos plaintes n'a abouti. Lors du procès, le personnel du quartier qui avait témoigné en faveur de la crèche s'est vu pris à parti. Les parents qui défendaient la crèche étaient traités de mauvais musulmans.

Or, c'est bien dans le discours de nos détracteurs que l'on peut trouver l'origine de cette violence.

On essaye d'atteindre le plus intime de nous à travers des insultes telles que « *salope* », « *pute* », ou avec des menaces de viol : « *Tout Chanteloup va te niquer.* » mais on retrouve bien les réflexes primitifs des dominateurs qui se voient privés de leur pouvoir, quand leurs femmes s'engagent dans des chemins d'autonomie et de liberté. Dans d'autres contextes, cela dépasse les menaces, comme il a été dit ce matin (voir les cas des résistantes d'hier et d'aujourd'hui, inscrites dans les combats sociaux ou politiques...).

Du côté institutionnel, je pense que nous avons émis une centaine de plaintes auprès de la police locale. De façon générale, nous avons été traitées d'hystériques. « *Vous ne devez pas réagir de manière hystérique, Madame* » Cette phrase a été formulée par la Police à notre Présidente et à une de nos adjointes lors d'une tentative de dépôt de plainte au Commissariat de Conflans.

Du côté de la ville, j'étais définie comme une « *hyper féministe* » ce qui ne pouvait pas « *coller avec les musulmans* ».

Une fonctionnaire de la Politique de la ville est allée jusqu'à déclarer qu'elle ne pouvait pas faire une médiation entre une « *hyper-laïque* » et des musulmans.

Les institutions de tutelle de notre service et de la ville se sont même permis de convoquer le Conseil d'Administration de la crèche, pour tenter d'imposer mon départ de l'association. Il fallait faire taire l'équipe de Baby-Loup que j'incarnais.

Cette demande était motivée par un soi-disant « *déséquilibre psychologique... car je n'étais pas nette* ».

En fait, le tort de Baby-Loup était pour les uns celui de défendre une optique d'émancipation, pour d'autres, c'était tout simplement celui de dire tout haut ce que tout le monde savait mais taisait, de ne pas avoir détourné le regard, et de ne pas s'être plié au dictat local.

Aujourd'hui, Baby-Loup n'est plus à Chanteloup-les-Vignes. Le procès a été gagné. Notre règlement intérieur une fois pour toutes légitimé. Cependant, des résistances politiques locales sur notre travail continuent, en nous laissant dans une fragilité économique quasi quotidienne, qui peut aller jusqu'à nous étouffer définitivement.

La question est : « pourquoi ? » Baby-Loup est une association avec un projet politique. On tente de répondre de manière pragmatique aux besoins réels d'aujourd'hui devant l'évolution du monde du travail et de l'économie.

Ainsi, par exemple, souvent cheffes de familles isolées, les femmes sont les premières à subir des salaires de misère, des horaires de travail éclatés. Les modes d'accueil, eux, résistent à l'adaptation à cette réalité, sans modifier en rien leurs conditions d'accueil.

Aussi, depuis les années 2000, le processus de privatisation de l'accueil des jeunes enfants se généralise. Or, en quoi cela peut-il être une solution pour nos publics ? Baby-Loup résiste et œuvre pour une véritable politique publique pour la primo-enfance et pour de nouvelles pratiques professionnelles.

Nous avons été confrontés à l'affaire du voile, parce que les choses se sont passées comme ça : nous sommes qui nous sommes et on était dans le quartier où nous étions. Mais notre action, le travail de plus de 25 ans auprès des parents, des femmes, et avant tout des enfants, restent méconnus, malgré la notoriété observée lors de l'affaire du voile.

Je vous invite à consulter le livre de Luce Dupraz, historienne, qui a fait une immersion de 18 mois dans notre association. Son livre s'appelle : « *Baby-Loup, histoire d'un combat pour les femmes et la laïcité* », il retrace toute l'histoire de Baby-Loup et l'affaire du voile.

Un deuxième ouvrage est sorti à la fin de l'année 2013, de la pédopsychiatre Caroline Eliacheff, qui s'est intéressée à la question de l'enfant au sein de notre structure. Son ouvrage s'appelle « *Comment le voile est tombé sur la crèche* ». Elle aussi s'est occupée d'analyser notre situation tout en faisant une immersion dans notre quotidien, en questionnant les équipes, les parents...et bien sûr en observant les enfants de son point de vue d'experte.

Un troisième ouvrage est paru, dont les auteurs ne se sont jamais déplacés dans notre structure pour consulter nos archives, ni échanger avec nos équipes, ni encore moins avec les parents. (*Applaudissements*).

Michèle LOUP

Merci beaucoup Natalia. Nous aurons très certainement l'occasion de revenir sur Baby-Loup à travers les questions posées tout à l'heure ou les points de vue exprimés par les participantes.

Je vais donner la parole maintenant à **Laurence Bonzani**, qui est à ma gauche. Issue d'une fratrie de cinq filles et un garçon, avec un père d'origine italienne un petit peu macho, d'après elle, elle est le produit de l'école républicaine qu'elle n'a pas quittée puisqu'elle est devenue enseignante, puis, depuis une quinzaine d'années, directrice d'école dans un quartier populaire. Elle est très attachée à l'école publique, viscéralement aux valeurs de laïcité. Elle a été chez les Verts, et a une expérience de conseillère municipale. Elle est maintenant élue du Conseil Régional d'Ile-de-France. Ce qui nous importe ici, c'est l'expérience qu'elle a eue dans son école, un conflit avec une maman voilée, qui a débouché sur un procès, qu'elle a gagné.

Laurence, à toi de nous faire part de cette expérience et des enseignements que tu en tires, qui pourraient être utiles à nous tous et toutes.